

**ÉLECTION des représentants des USAGERS à la Commission de la Recherche (C.R.)  
du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne (scrutin des 21 et 22 mars 2018)**

**LISTE DE CANDIDATURES**  
(4 sièges à pourvoir : 4 titulaires, 4 suppléants)

**Nom de la liste :** .....

**Appartenance et soutien (facultatif):** .....

- La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe devant être inscrit dans une formation de 3<sup>ème</sup> cycle relevant de l'article L.612-7 du code de l'éducation (doctorat, HDR). Les candidats sont présentés par ordre préférentiel.
- Elle comprend au minimum 4 noms et au maximum 8 noms.
- Elle doit garantir une répartition équitable des grandes disciplines enseignées à l'université, relevant respectivement des trois circonscriptions électorales de l'université n°1 (UFR Humanités, DAPS), n°2 (UFR Langues et civilisations, DEFLE), n°3 (UFR STC, IUT Bordeaux Montaigne, IJBA), sur les bases suivantes:
  - si elle est complète, comprendre des candidats appartenant aux trois circonscriptions électorales définies ci-dessus, chacune des circonscriptions devant représenter au moins 20% de l'ensemble des candidats de la liste,
  - si elle est incomplète, comprendre des candidats appartenant à au moins deux circonscriptions électorales différentes parmi les trois circonscriptions électorales définies ci-dessus.

Rang	Nom de famille	Prénom	Sexe H /F	Diplôme – formation Préparé (e) en 2017/2018	Composante d'inscription	Circonscription électorale (n°1 ou n°2 ou n° 3)
1						
2						
3						
4						

Rang	Nom	Prénom	Sexe H / F	Diplôme – formation Préparé (e) en 2017/2018	Composante d’inscription	Circonscription électorale (n°1 ou n°2 ou n° 3)
5						
6						
7						
8						

Fait à :                      le :

- **NOM (S), Prénom (s) du déposant de liste:**.....
- **Signature du déposant de liste:**.....

**NOM (S) Prénom(s) et coordonnées du / de la délégué.e de liste, obligatoirement candidat.e, qui représentera la liste au Comité Electoral Consultatif:**

**NOM (s) –Prénom(s) :**.....  
**Courriel :**.....  
**Tél. :**.....

• **IMPORTANT:** → Joindre impérativement les actes de candidature individuelle signés par chaque candidat ainsi que, pour chacun d’entre eux, une photocopie de leur carte d’étudiant 2017/2018 ou à défaut, une photocopie de leur certificat de scolarité 2017/2018. → à déposer (sur rendez-vous) ou à envoyer en LRAR dûment rempli en original, accompagné des pièces requises, pour réception à compter du 05 février 2018 et au plus tard le 05 mars 2018 (17h00), à la Direction Générale des Services de l’Université Bordeaux Montaigne – Bât. Adm - 1<sup>er</sup> étage - secrétariat bureau Adm 107 – domaine universitaire – 33607 Pessac.